

## Budget participatif culture

Mis en place en 2019 par la Ville de Roubaix, le Budget participatif culture permet à la population de prendre part activement à la construction de l'offre culturelle roubaisienne.

La Ville attribue ainsi un budget aux habitants et aux acteurs du territoire roubaisien afin qu'ils puissent imaginer, construire et proposer des projets culturels et artistiques dans une diversité de domaines tels que la mode, le sport, la cuisine, la lecture, la danse, etc.

Après une campagne de vote, les projets lauréats reçoivent un financement permettant de mettre en œuvre leur action et sont accompagnés par la Ville pour concrétiser leur projet.

### Les modalités

Toute personne âgée d'au moins 7 ans, domiciliée, étudiant ou travaillant à Roubaix peut proposer son idée de projet culturel.

Les rendez-vous de coconstruction se déroulent à **La Manufacture**. L'objectif est que porteurs de projets découvrent ce lieu et y reviennent de manière plus spontanée.

Depuis 3 ans, les porteurs de projets ont la possibilité de déposer leur projet en ligne sur le site [la-fabrique.consultvox.co](https://la-fabrique.consultvox.co), et sur lequel les Roubaisiens peuvent accéder à la campagne de vote.

### Dates clés de l'édition 2025

- **Jeudi 5 juin à 17h à La Manufacture** : présentation des projets éligibles. Durant cette soirée, chaque porteur ou porteuse disposera de 5 à 10 minutes de présentation pour expliquer son projet.
- **Du 5 juin au 2 juillet** : campagne de vote.
- **Jeudi 3 juillet à La Manufacture** : soirée d'annonce des projets lauréats.
- **Du 3 juillet 2025 au 3 juillet 2026** : mise en œuvre des projets lauréats.

Ce dispositif a obtenu deux distinctions au concours national « Les trophées de la participation » à l'Assemblée Nationale en 2023 et au Sénat en 2024.